



AVIS PUBLIC

SÉANCE HYBRIDE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE DÉCEMBRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le lundi 18 décembre 2023 à 19h30

- Pour assister à la séance du Conseil en personne :

**Centre administratif de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson - Salle du Conseil
1925, avenue Brookdale, Dorval (Québec) H9P 2Y7**

- Pour assister virtuellement à la séance du Conseil :

- <https://lbpsb-qc-ca.zoom.us/j/93669792071>

- Pour assister à la séance du Conseil par téléphone :

- Composer le numéro 438 809 7799 and et entrez le numéro du webinaire 936 6979 2071#.

AGENDA

L'ordre du jour sera affiché avant la séance sur le site Internet de la CSLBP, sous l'onglet Conseil des commissaires \
Information du conseil \ Ordres du jour du Conseil :

<https://drive.google.com/drive/folders/132nri0-sfzfsVc0nEQpEU2e56aFUT7ke>

PÉRIODE DE QUESTIONS : RÈGLES POUR LES MEMBRES DU PUBLIC PRÉSENTS EN PERSONNE OU VIRTUELLEMENT

- Les membres du public présents en personne seront invités par la Présidente à utiliser le microphone afin de poser leur question.
- Les membres du public qui assistent virtuellement à la séance doivent suivre les étapes suivantes :
 - ÉTAPE 1:** Connectez-vous au webinaire avec votre nom et votre prénom (aucun alias).
 - ÉTAPE 2:** Indiquez dans la section Q. et R. que vous souhaitez poser une question et mentionnez votre nom complet dans cette section. Une liste sera établie en fonction de l'ordre d'apparition dans la section Q. et R.
 - ÉTAPE 3:** Une fois votre nom appelé, vous serez invité à prendre la parole.

RÈGLES

- La première période de questions suit le point permanent des priorités à l'ordre du jour.
- La deuxième période de questions a lieu à la fin de l'ordre du jour et elle est réservée aux questions soulevées à partir des points à l'ordre du jour.
- Les membres du public disposeront d'un maximum de 3 minutes.
- Chaque période de questions est d'une durée d'au plus 15 minutes à moins que la présidence ne la prolonge.